

## **Drame de Conflans : mobilisons-nous !**

Le 20 octobre 2020

Par notre communiqué de presse de samedi dernier, concernant le drame qui s'est déroulé à Conflans-Sainte-Honorine, nous avons voulu, avant toute autre considération, d'une part signifier notre sidération et notre émotion quant aux circonstances de la mort de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège Bois d'Aulne, et d'autre part être en empathie et partager la douleur de ses proches, de ses collègues et de la communauté scolaire dans son ensemble.

En tant qu'enseignant d'histoire, M. Paty devait également assurer l'EMC (Enseignement Moral et Civique) dont les trois finalités sont :

- **Le respect d'autrui**
- **L'acquisition et le partage des valeurs de la République**
- **La construction d'une culture civique.**

En outre, choisir son thème ou son support d'étude fait partie de la liberté pédagogique de l'enseignant. En l'occurrence, ce professeur avait choisi d'aborder la liberté de penser et de s'exprimer, sujet d'actualité s'il en est. Il était donc tout à fait dans ses attributions de traiter cette question avec ses élèves.

Dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'un conflit qui aurait pu être apaisé par le dialogue. Ce jeune terroriste et ceux qui l'ont poussé à agir s'attaquent à certains fondements essentiels de notre société, dont la liberté d'expression fait partie et qui ne sont en aucun cas négociables.

Ce type de contestation des enseignements ne concerne pas que l'EMC. C'est aussi le cas par exemple en EPS (Education Physique et Sportive) où des filles sont régulièrement dispensées de piscine, en SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) au moment d'aborder la théorie de l'évolution ou l'éducation à la sexualité.

Nous sommes confrontés à des velléités destructrices de l'école. Mais au-delà de celle-ci, c'est toute la société qui est touchée et les solutions doivent se construire collectivement.

En tant que parents d'élèves, nous soutenons les enseignants, nous leur disons de ne pas se décourager et, tout en étant conscients de la difficulté de leur mission, de ne surtout pas renoncer à transmettre non seulement leurs savoirs mais aussi, et surtout,

les clés visant à exercer l'intelligence de nos enfants et en faire de véritables citoyens. Ce qui vient de se dérouler ne donne que plus de valeur à leur engagement auprès des élèves.

Nous appelons ainsi les parents d'élèves et leurs représentants à se joindre aux différents rassemblements organisés par les mairies demain, mercredi 21 octobre.

Nous appelons également tous nos responsables d'APE à écrire aux membres des conseils d'école et des conseils d'administration pour dire notre solidarité et notre engagement en faveur des lois républicaines fondamentales de notre pays.